

Université Abdelmalek Essaâdi Ecole Nationale de Commerce et de Gestion www.encgt.ma

LE MODELE CONCEPTUEL DES DONNEES (MCD) M. I. EL KHALKHALI

1. Introduction

L'importance du système d'information dans la vie des entreprises n'est à ce jour plus à démontrer. Il est ainsi devenu évident pour ces dernières, que leurs performances, voire leur survie dans un contexte de concurrence croissante, dépend du bon fonctionnement de leur système d'information.

De cette prise de conscience est né le besoin d'élaborer des méthodes permettant de concevoir correctement un système d'information et de mettre en place un modèle sur lequel s'appuyer.

La modélisation consiste à créer une représentation virtuelle d'une réalité de telle façon à faire ressortir les points auxquels on s'intéresse.

Ce type de méthode est appelé analyse. Il existe plusieurs méthodes d'analyse, la méthode la plus utilisée étant la méthode **MERISE** (*Méthode d'Étude et de Réalisation Informatique pour les Systèmes d'Entreprise*).

2. Historique de la méthode Merise

La méthode d'analyse Merise a été créée en 1979 au Centre Technique Informatique du ministère français de l'industrie. L'objectif était de doter les administrations et les entreprises publiques d'une méthodologie rigoureuse tout en intégrant les aspects nouveaux pour l'époque: informatique répartie, bases de données.

Merise a réellement été introduite dans les entreprises entre 1983 et 1985.

Depuis, MERISE a connu des évolutions en fonction des avancées technologiques avec dernièrement *MERISE 2* tournée vers l'objet. MERISE reste encore une méthode très utilisée même si *UML* et *OMT* sont en train d'inverser la tendance.

3. Les niveaux d'abstractions

La méthode *Merise* propose trois niveaux de représentation d'un système d'information :

- a) Le niveau conceptuel
- b) Le niveau organisationnel ou logique
- c) Le niveau physique

3.1) Le niveau conceptuel

Ce niveau correspond aux préoccupations du gestionnaire et de l'utilisateur. Il consiste à répondre à la question *QUOI*?. Le but est de comprendre la nature du problème.

Ce niveau est totalement indépendant de toute considération technologique, quelle soit logicielle ou matérielle.

Les deux modèles utilisés sont le *Modèle Conceptuel des Données (MCD)* et le *Modèle Conceptuel des Traitements (MCT)*.

3.2) Le niveau Organisationnel ou Logique

Ce niveau correspond aussi aux préoccupations du gestionnaire et de l'utilisateur. Il consiste à répondre aux questions : *QUI*?, *OU*? et *QUAND* ?.

Ce niveau décrit les contraintes organisationnelles, spatiales et temporelles.

Les modèles étudiés à ce niveau sont le *Modèle Logiques des Données (MLD)* et le *Modèle Organisationnel des Traitements (MOT)*.

3.3) Le niveau physique

Ce dernier niveau correspond aux préoccupations de l'informaticien. Il permet de répondre à la question *COMMENT*?.

C'est une représentation des moyens informatiques qui vont effectivement être mis en œuvre pour gérer les données ou activer les traitements. Le niveau physique apporte les solutions techniques. Les modèles étudiés à ce niveau sont le *Modèle Physique des Données (MPD)* et le *Modèle Physique des Traitements (MPT)*.

Résumé

Le tableau suivant résume les modèles que nous allons aborder tout au long de ce cours :

	DONNEES	TRAITEMENTS	CHOIX PRIS EN
NIVEAU			COMPTE
Conceptuel	Modèle Conceptuel des	Modèle Conceptuel des	Choix de gestion
	Données (MCD)	Traitements (MCT)	Quoi ?
Organisationnel	Modèle Logique des	Modèle Organisationnel	Choix d'organisation
ou	Données	des Traitements (MOT)	Qui ?, Où ?, Quand ?
logique	(MLD)		
Physique	Modèle Physique des	Modèle Physique des	Choix techniques
	Données	traitements (MPT)	Comment ?
	(MPD)		

4) Le Modèle Conceptuel des Données ou le modèle Entité-Association

Le Modèle Conceptuel des Données (MCD est une <u>représentation graphique</u> du système d'information. Il a pour but de décrire de façon formelle les données qui seront utilisées par le système d'information. Cet aspect recouvre les mots qui décrivent le système ainsi que les liens existants entre ces mots. Le formalisme utilisé pour décrire un MCD est celui du *modèle entité-association*.

La représentation de ce formalisme s'appuie sur 6 concepts de base :

4.1) L'entité ou l'individu_type

Une entité est la représentation d'un élément matériel ou immatériel ayant un rôle dans le système que l'on désire décrire. C'est un regroupement d'informations bien pensé.

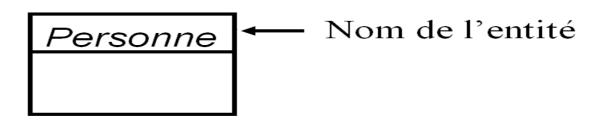
Par exemple, si l'on considère l'entité "Personne" les informations communes aux personnes peuvent être :

- le nom
- le prénom
- la date de naissance
- le lieu de naissance
- le sexe

- l'adresse
- etc...

On schématise une entité par un rectangle.

Exemple:

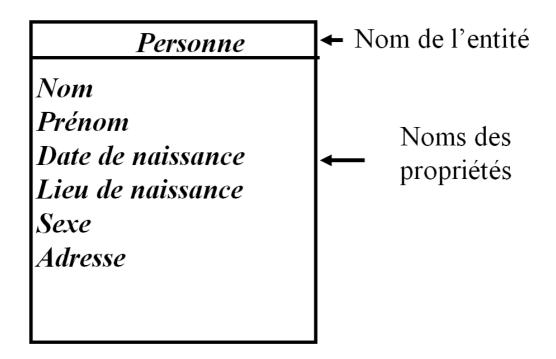


4.2) Propriétés ou Attributs

Les *propriétés* ou les *attributs* sont les caractéristiques décrivant les entités et doivent être représentés comme une liste de mots, la plus simple possible, dans le cadre de l'entité correspondante. On devra préciser le type des données attendues pour chaque attribut ou propriété.

Les propriétés de l'entité s'indiquent dans le rectangle du bas, sous le nom de l'entité :

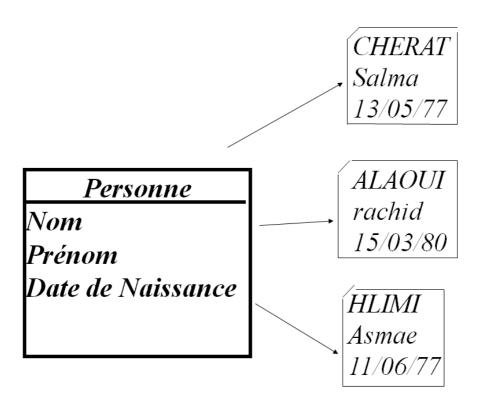
Exemple:



4.3) Occurrence

L'occurrence d'une propriété ou d'un attribut est l'une des valeurs que peut prendre cette propriété.

Le tableau suivant présente des exemples d'occurrences de l'entité Personne.



4.4) Identifiant

Appelé aussi *clef primaire*, est un attribut (ou un ensemble d'attributs) qui permet (tent) d'identifier de façon unique une occurrence de l'entité.

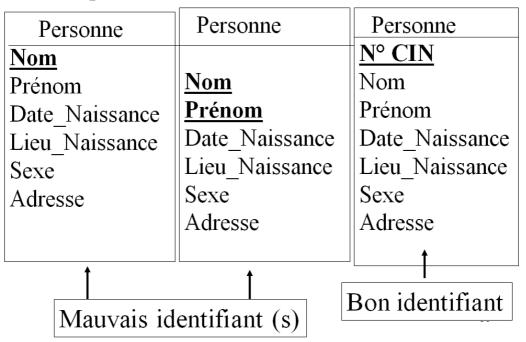
Pour repérer l'identifiant dans la représentation graphique d'une entité, on le souligne. Si c'est une clef composée, alors plusieurs propriétés seront soulignées.

Par exemple l'identifiant de l'entité "Personne" pourrait être le nom. Mais comme le cas d'homonymie est assez fréquent, alors cet attribut constituerait une mauvaise clef.

En revanche, il n'est pas impossible que la clef d'une entité soit composée de plusieurs attributs. Par exemple, la clef de l'entité "Personne" pourrait être le nom et le prénom.

Cependant il n'est toujours pas impossible d'avoir deux personnes dont le nom et le prénom soient identiques...

Exemples:



L'identifiant idéal pour l'entité personne serait par exemple le n° de la CIN.

4.5) Relations

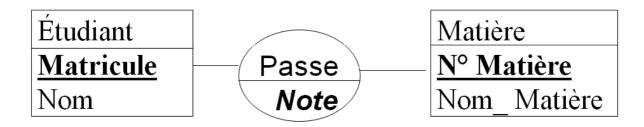
Une relation (appelée aussi parfois *association*) représente les liens sémantiques qui peuvent exister entre plusieurs entités.

Les relations sont représentées par des ellipses dont l'intitulé décrit le type de relation qui relie les entités (généralement un verbe). Une relation peut avoir des propriétés : on la dit *porteuse*



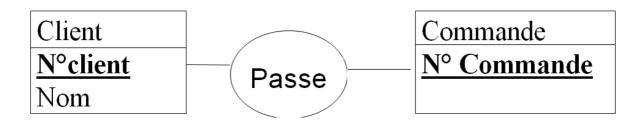
Exemple d'une relation porteuse

• Un étudiant a obtenu une telle note dans une telle matière donne naissance à la relation « passer » dont la propriété est « note » entre l'entité étudiant et l'entité matière.



Exemple d'une relation non porteuse

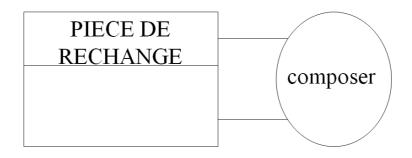
Les clients passent des commandes donne naissance à la relation « passer » entre l'entité client et l'entité commande.



- Une relation entre deux entités est une relation binaire.
- Une relation entre trois entités est une relation ternaire.
- Une relation entre n entité est une relation n-aire.
- Une relation réflexive est une relation de l'entité sur elle même.

• Exemple d'une relation réflexive :

Une pièce de rechange peut entrer dans la composition d'autres pièces de rechange donnera naissance à la relation « composer »

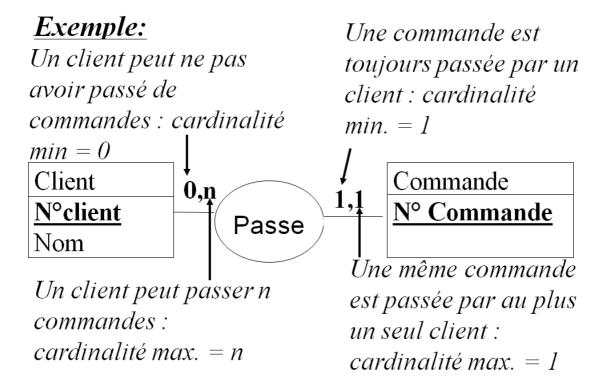


4.6) Cardinalités

Elles permettent de quantifier le nombre d'occurrences d'une entité qui participent à une relation. Elle s'exprime par deux nombres :

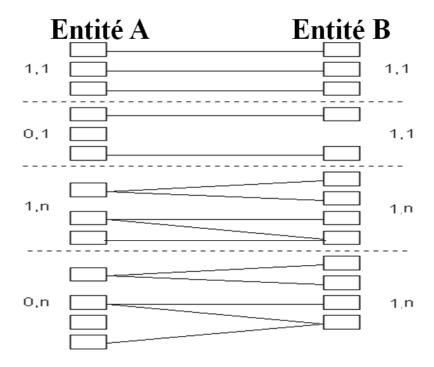
- *Cardinalité minimale* (*0 ou 1*): Représente le nombre de fois minimum qu'une occurrence d'un objet participe aux occurrences de la relation.
- <u>Cardinalité maximale</u> (<u>1 ou n</u>): Représente le nombre maximum de fois qu'une occurrence de l'objet participe aux occurrences de la relation.

Ces deux nombres se positionnent à côté de l'entité concernée



• <u>Utilisation d'un tableau de valeurs :</u>

Pour aider à découvrir les cardinalités, on peut faire appel à ce tableau de valeur:



Le premier cas en haut constitue un cas particulier qui n'est pas valide. En effet dans ce cas chaque occurrence de l'entité **A** correspond une occurrence de l'entité **B** et inversement. Cette bijection exige que les propriétés des deux entités soient regroupées en une seule entité.

4.7) Construction d'un MCD

La démarche à suivre pour la construction d'un MCD est la suivante :

- a) Recherche des entités
- b) Recherche des propriétés à gérer (dictionnaire des données)
- c) Recherche des relations entre entités
- d) Recherche des cardinalités (règles de gestion)
- e) Vérification et validation du modèle conceptuel des données

a) Recherche des entités

On commence par identifier les différentes entités du système étudié. Le nom de l'entité doit signifier un critère d'appartenance permettant d'affirmer qu'un acteur du système à étudier peut ou ne peut pas appartenir à cette entité.

Ainsi, un client X sera une occurrence de l'entité client et non de l'entité commande.

b) Recherche des propriétés à gérer (dictionnaire des données)

Il faudrait lister toutes les propriétés utiles au système étudié. Chacune de ces propriétés sera définie par :

- Un nom,
- Une description (pour éviter toute ambiguïté sur la compréhension de la donnée),
- Le type de données (numérique, texte, booléen, date, etc).

Les entités ainsi que leurs propriétés respectives seront représentées dans le *dictionnaire des données*. Le dictionnaire des données est représenté sous forme de tableau. Rappelons que l'identifiant de chaque entité doit être précisé.

Exemple:

Nom entité	Nom Propriété	Description	Type
Client	<u>numcli</u>	Numéro du client	Numérique
	nomcli	Nom du client	Texte
	adcli	Adresse du client	Texte
	villecli	Ville du client	Texte
Commande	numcom	Numéro de la commande	Numérique
	datecom	Date de la commande	Date

c) Recherche des associations entre entités

Il s'agit d'écrire des phrases en français décrivant le modèle. Ces phrases permettront d'établir des liens entre les entités.

Une relation est caractérisée par :

- Son *nom* (en général un verbe)
- Sa dimension (nombre d'entités qu'elle unit)
- Sa collection (noms des entités qu'elle relie)
- Ses cardinalités

c) Recherche des cardinalités (règles de gestion)

Pour définir les associations et les cardinalités, il faut connaître les *règles de gestion*. Ainsi, dans l'exemple étudié, les cardinalités s'expliquent par les règles de gestion suivante :

- R1: un client peut ne passer aucune commande.
- R2 : un client peut passer autant de commandes qu'il veut.
- R3: il suffit d'un client pour qu'une commande
- R4 : une commande, n'est passée que par 1 et un seul client.

Les règles de gestion ne sont pas toujours explicites et souvent même mal définies. Il convient donc, dans la construction du modèle, de les expliciter avec clarté.

e) Vérification et validation du modèle conceptuel des données

Le modèle conceptuel des données doit suivre des règles de bases pour être correct.

Règles sur les entités:

- Toute entité doit posséder un identifiant et un seul.
- Cet identifiant peut être une propriété ou un groupe de propriétés.
- Cette propriété ou ce groupe de propriétés doit répondre à la règle suivant laquelle la valeur de l'identifiant doit être différente à chaque occurrence de l'entité. Elle ne doit

jamais être « nulle » (non renseignée) et toujours être stable (non sujette à des mises à jour).

Règles sur les propriétés:

- Toute propriété ne peut être présente qu'une seule fois sur le MCD.
- Aucune propriété calculée ne doit apparaître sur le MCD. (ex : Montant total de la commande).